

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 98 (2001)  
**Heft:** 9

**Rubrik:** Conseils aux débutants

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Conseils aux débutants

## Septembre 2001

Bonjour, amis des abeilles,

Septembre est le mois décisif dans la lutte contre le varroa, il faut affûter ses armes et les utiliser à bon escient pour avoir un résultat optimal contre cet acarien.

A ce jour le remède miracle n'est pas encore découvert, il y a des solutions qui permettent de « limiter » la population de varroas, mais aucune ne permet de les éliminer totalement. Plus d'un pense que la solution viendra de l'abeille elle-même.

Des essais sont réalisés dans la sélection de souches d'abeilles capables de s'épouiller entre elles de ce parasite, d'autres dans la construction de feuilles gaufrées avec des cellules de dimensions inférieures, ce qui limite l'espace disponible pour le varroa. Il y a également des développements avec les huiles essentielles. Pour l'instant, l'heure est aux pesticides et aux acides.

Certains pesticides ont montré leurs limites, comme le fluvalinate, utilisé pour la confection des bandes d'Apistan, totalement inefficace aujourd'hui. Si vous utilisez ce produit, attendez-vous à avoir des ruches vides au printemps prochain. Souvent, au printemps, lorsqu'on se retrouve devant une ruche totalement vide, dans laquelle il n'y a plus trace d'une seule abeille, ne serait-ce que morte (il peut même rester encore un peu de nourriture dans certains cadres), c'est le fait d'une population de varroas trop importante avant l'hiver ! Nos voisins français indiquent également des résistances avec l'amitraze, utilisé dans les bandes d'Apivar.

Le fait d'utiliser des pesticides entraîne une sélection des souches résistantes au produit. Ce qui fait que si l'on n'a pas une politique de diversification, le produit devient, au bout d'un temps plus ou moins long, **inefficace** !

Un autre inconvénient des pesticides, c'est qu'ils vont se retrouver (dans de faibles concentrations) dans la ruche et, entre autres inconvénients, augmenter l'effet d'accoutumance.

Les acides qui sont préconisés en Suisse (acide formique, acide oxalique) pour la lutte contre le varroa sont moins susceptibles du phénomène d'accoutumance, et il ne reste pas de résidus dans les ruches, étant donné qu'ils s'évaporent totalement.

Il faut prendre quelques précautions d'emploi avec ces produits, telles que porter un masque de protection, des gants, des lunettes. Les produits doivent être soigneusement dosés, une surdose n'amène rien de plus, bien au contraire !

L'acide formique qui devra être appliqué deux semaines durant avec le diffuseur FAM (vendu auprès de vos inspecteurs), courant septembre, à raison de 1,3 dl par ruche est un produit très fort, pour notre nez et nos yeux, mais surtout pour les abeilles (varroa aussi). Le traitement avec ce produit peut favoriser un emballement des reines, ce qui est particulièrement ennuyeux, surtout au mois de septembre. On n'a pas forcément une reine sous la main, et l'introduction est délicate.



Il y a un petit truc pour éviter la « bouffée d'acide » dans la ruche. Il est judicieux de remplir les diffuseurs la veille, de les fermer totalement et de les installer dans les ruches le jour suivant. Entre-temps l'acide s'est évaporé un peu, et l'effet de « bouffée » est atténué. D'autre part il ne faut pas ouvrir trop durant les trois premiers jours (max. 3) ! Même si les préconisations d'utilisation indiquent une ouverture plus grande par rapport à la température extérieure.

Tout ceci permet de diminuer les risques d'emballement des reines.

Ensuite il faut suivre l'évolution des températures, plus basses, il faut ouvrir plus, etc. Ceci implique qu'il faut effectuer des opérations qui dérangent les abeilles. Il y a un moyen d'éviter de trop les déranger en construisant un cadre aux dimensions extérieures de votre ruche, sur lequel vous poserez un couvre-cadres qui « culminera » de quatre à cinq centimètres au-dessus des cadres. Vous effectuerez une découpe de dimension inférieure au contour du diffuseur (sinon il tombe sur les cadres) de telle manière que vous puissiez poser et régler votre diffuseur en ayant simplement à retirer le toit et l'isolant de votre ruche. Ainsi vous pouvez modifier l'ouverture du diffuseur avec un minimum de temps, et un minimum de dérangement pour vos abeilles.

Enfin, dernier truc, pour éviter que les diffuseurs ne soient propolisés, vous pouvez poser une grille à propolis sur vos cadres, ce qui vous permet d'avoir de la propolis et les abeilles ne peuvent pas aller sur les diffuseurs.

Bonne lecture et rendez-vous dans un mois pour un bilan des chutes de varroas.

**Jean-Daniel Duc**